

17 octobre 2025

Ce document contient des informations importantes sur le ou les compartiment(s) dans le(s)quel(s) vous avez investi. Pour toute question, nous vous invitons à consulter votre courtier, votre banquier, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.

Cher Actionnaire,

Nous, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** »), vous écrivons pour vous informer d'un changement concernant l'Indice de référence du compartiment HSBC Global Investment Funds – Indian Equity (le « **Compartiment** ») :

De plus amples informations concernant ces changements sont détaillées ci-dessous.

Changement de l'Indice de référence

Indice de référence actuel	Indice de référence révisé
S&P/IFCI India Gross	MSCI India (Net)

Date de prise d'effet

Le changement susmentionné entrera en vigueur le 31 octobre 2025 (la « **Date de prise d'effet** »). Vous trouverez ci-dessous de plus amples détails sur la chronologie.

Événement	Date
Émission d'un avis aux actionnaires	17/10/2025
Date de prise d'effet	31/10/2025
Prise en compte du changement dans le Prospectus	Au prochain Prospectus publié, prévu pour décembre 2025

Motif du changement

Cet indice de référence a été choisi car il apporte une plus grande diversification des sociétés et, par conséquent, s'aligne plus étroitement sur l'objectif du Compartiment.

Impact sur les Actionnaires

L'objectif d'investissement, la stratégie ou le profil de risque global du Compartiment ne changeront pas.

Le dernier prospectus, le dernier Document d'information clé et/ou le dernier Document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo ou auprès du siège social de la Société.

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de HSBC Global Investment Funds.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier les informations susmentionnées. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds